

Août 2011

Principes fondamentaux de l'investissement

En tant que participant ou participante à un régime d'épargne-retraite collectif, vous avez créé un portefeuille à partir d'un choix diversifié d'options de placement. Il est important que vous compreniez bien les options qui s'offrent à vous.

Il est possible de choisir entre deux principaux types de placements :

1) Compte à intérêt garanti (CIG)

Ce compte garantit un taux d'intérêt à partir de la date de cotisation jusqu'à l'échéance. Chaque cotisation accumule des intérêts pour la durée choisie au taux en vigueur à la date du dépôt.

Un CIG offert dans un régime collectif est encaissable avant l'échéance. Cependant, tout rachat avant l'échéance peut entraîner une hausse ou une diminution du montant d'intérêt versé. À l'échéance, le CIG est automatiquement réinvesti pour la même durée, à moins de directives contraires de votre part.

Bien qu'un placement garanti puisse être approprié pour les investisseurs ayant un faible degré de tolérance à l'égard du risque, à la longue le taux de rendement obtenu pourrait ne pas suivre le rythme de l'inflation.

2) Fonds distinct

Il s'agit ici d'un type de fonds de placement non garanti, administré par les compagnies d'assurance. Ce fonds est entièrement distinct du fonds de placement général de l'assureur. Il consiste en un ensemble de placements en gestion commune dans des titres tels que les obligations et les actions. La valeur du fonds fluctue en fonction de sa valeur unitaire, qui est calculée chaque jour ouvrable. Lorsqu'un investisseur investit dans un fonds, il ou elle acquiert des unités du fonds à la valeur unitaire déclarée à la date d'acquisition à la fin du jour de bourse (ou séance).

Les fonds distincts offrent aux investisseurs un potentiel de croissance à long terme. Cependant, il existe aussi un risque de volatilité à court terme. Une évaluation du risque doit être menée afin de s'assurer que le fonds choisi correspond à la fois au taux de rendement prévu ainsi qu'à la tolérance à l'égard du risque.

Pour tout renseignement sur ces options ou sur vos placements, veuillez communiquer avec notre bureau en composant sans frais le 1-800-666-0142 ou par courriel à retire@reuterbenefits.com.